



Convocation police nationale

Par Mikl1985

Bonjour,

J'ai falsifié des bulletins de situation de l'hôpital dans le but d'obtenir un paiement de l'assurance. J'ai trouvé un arrangement à l'amiable avec l'assurance mais l'hôpital a dû quand même porter plainte pour les faux bulletins de situation. Je suis convoqué le 9 janvier au commissariat de police. Que dois je faire ? Je suis sous curatelle renforcée. Je ne sais pas si ça sera une audition libre ou une GAV.

Cordialement

Par kang74

Bonjour

Votre curateur est au courant ?

Sinon il vaut mieux l'en informer, notamment pour qu'il réfléchisse au fait de vous prendre un avocat .

Par Mikl1985

Bonsoir,

Oui ma curatrice est au courant.

Par Steph Aurelio

Je suis désolé pour votre situation, Il faut contacter déjà votre avocats. Peut-être qu'il pourra vous aider mieux.

Par Mikl1985

C'est bon l'affaire a été classée sans suite.

Cordialement

Par jpgroussard

Bonjour Mikl,

j'espère que ça ne vous donnera pas d'autres idées du même genre !

Cdt